

« Les dynamiques collectives à l'œuvre avec SP AURA »

Solidarité Paysans accompagne habituellement les agriculteurs de façon individuelle. Par la visite d'un binôme accompagnatrice salariée – bénévole qui se rend auprès de la personne accompagnée. Les personnes en difficulté ne se rencontrent pas entre elles. Depuis quelques années dans le réseau Solidarité Paysans, émergent des initiatives d'actions collectives. Une façon de sortir plus durablement des difficultés ?

Pour nous parler des dernières initiatives nées au niveau de SP Rhône-Alpes-Auvergne nous avons interviewé : Michel Savatier (MS -bénévole SP42), Léa Fanget (LF - accompagnatrice SP42) et Anne-Laure Bianconi (ALB - accompagnatrice SP Auvergne).

Pouvez-vous nous présenter brièvement comment se traduit la dynamique collective à SP42 et SPEA ?

LOIRE - MS et LF : « Jusqu'à présent, nous n'avions pas de dynamique collective à SP Loire ; ça nous interrogeait... On voulait donc le faire avec un partenaire qui a cette habitude (l'ADEAR¹ 42), et par étapes.

Aujourd'hui, notre projet se décompose en 2 étapes :

- * D'abord, la **formation des bénévoles aux changements de pratiques** : dans nos accompagnements, on voit des personnes qui sont en difficulté et qui par « habitude », restent dans leurs façons de faire... On se demandait : « *quels sujets propose-t-on et comment on parle du projet de changement de pratiques ?* ». L'objectif de cette formation est d'avoir les outils pour amener les gens à changer de pratiques lorsque c'est pertinent avec leur modèle ; Amélie Dumez et Jean-François Bouchevreau, de SP National, nous ont fourni tout cela.
- * Ensuite, réunir un **groupe d'échanges de pratiques techniques** avec des paysans accompagnés et leurs bénévoles - accompagnateurs : tout est en projet, avec l'ADEAR 42, et pour susciter l'intérêt des personnes accompagnées à venir partager, on a retenu un thème « autonomie et coûts alimentaires » (pour des élevages laitier et allaitant). Le groupe, resserré pour faciliter le lien, sera composé de 4 paysans accompagnés et leurs-bénévoles accompagnateurs, de 2 animateurs et d'un intervenant du contrôle laitier.

AUV – ALB : Il y a 4-5 ans, il y a eu une tentative de créer des groupes d'échanges entre agriculteurs, mais ça s'est essouffé et les groupes se sont éteints par eux-mêmes... En 2017, un groupe de 2 fermes accompagnées en Redressement Judiciaire (RJ) dans le Puy de Dôme ont bénéficié d'un cycle de formation avec le contrôle laitier pour améliorer les coûts de production. En 2020, un nouveau groupe est créé sur l'Allier et réunit 4 fermes en vaches allaitantes, dont un GAEC, pour un cycle de rencontres. La première a eu lieu et s'intitulait « *Comment vivre sa période d'observation du RJ ?* » avec un aspect élaboration du budget de trésorerie, des notes d'audience...

La prochaine rencontre se déroulera sur une ferme et aura pour thème « *Comment redresser ma ferme en 1 an et demi ?* » autour

des pratiques alimentaires des bovins.

Qu'est-ce qui vous a motivé à proposer un accompagnement collectif aux agriculteurs ?

ALB : En Auvergne, c'était pour mettre en lien des agriculteurs au même stade d'une procédure judiciaire, sur des fermes différentes mais qui ont la même production. C'est faire le pari qu'on peut transformer un accompagnement individuel par une approche collective (suivi juridique de la procédure, coûts alimentaires notamment). Le faire en groupe peut faire gagner du temps mais c'est surtout pour rendre les agriculteurs accompagnés plus autonomes et créer du lien entre eux qu'on le fait.

MS : J'ai toujours travaillé dans des groupes, c'est une bonne émulation, bien qu'on ne sache pas forcément ce que ça peut donner quand les agriculteurs rencontrent des difficultés...

LF : Il y a eu un double mouvement : on ne faisait pas de collectif à SP, et l'ADDEAR, qui en fait, n'a pas d'agriculteurs en difficulté dans ses groupes. L'idée était donc de réunir nos deux façons de travailler. Par ailleurs, les groupes « avenir en soi » de la MSA, qui réunissent des personnes « perdues » dans leur projet professionnel, marchent bien ; les retours des paysans étaient très positifs, alors ça nous a donné envie de nous y mettre !

À quels critères avez-vous pensé pour construire un collectif d'agriculteurs (situation judiciaire, problèmes techniques, type de production... ?)

En Auvergne, le point commun des agriculteurs dans le groupe est qu'ils sont en redressement judiciaire. Dans la Loire, ils sont réunis selon des problématiques techniques communes.

Au moment de lancer la création d'un groupe, il faut une accroche, déterminer une thématique, un « prétexte » pour les réunir... Et une fois la dynamique de groupe lancée, les membres peuvent définir leurs besoins et leurs envies, et le groupe peut partir sur des thèmes d'échanges très variés : sur leurs ressentis, leur histoire, leur avenir ou sur de la technique, de la gestion...voire se réunir pour faire des pas de côté, et créer des choses auxquelles on n'aurait jamais pensé : du théâtre, de l'écriture... !

En tant que bénévole vous participez aux formations des bénévoles, au cours desquelles vous êtes amenés à réfléchir collectivement sur les situations d'accompagnement difficiles. Quelle expérience du collectif en retirez-vous ?

MS : Entre bénévoles, on a besoin de temps d'échanges en collectifs et on le fait lors des analyses de la pratique d'accompagnement. Les agriculteurs accompagnés, ne pratiquant pas le « collectif », ne savent pas encore que ça peut leur apporter des choses, ils recherchent plus souvent des solutions avec le commercial mais pas avec leurs pairs !

Ce qu'on expérimente avec ce collectif, ce n'est pas nécessaire à l'accompagnement mais c'est un plus. On fait le pari que ce qu'on trouve et aime dans le collectif, des agriculteurs accompagnés le trouveront.

Que pensez-vous que le collectif peut apporter aux agriculteurs accompagnés par SPEA et SP42 ?

LF : le point majeur, c'est de rompre l'isolement professionnel des personnes. Le fait aussi de parler de ses pratiques dans un groupe, ça aide à valider des décisions car c'est comme s'il y avait l'aval du groupe : on se sent encouragé grâce à l'émulation collective. Il y a un effet moteur du groupe !

ALB : On veut ouvrir le champ des possibles : le binôme d'accompagnateurs est l'interlocuteur privilégié de l'agriculteur mais ouvrir ses questions à d'autres peut faire émerger de nouvelles idées.

Pensez-vous que l'accompagnement collectif puisse convenir à toutes les situations, à tous les agriculteurs que SP accompagne ? Y'a-t-il des freins qui vous empêchent de proposer du collectif aux agriculteurs ?

LF : Dans la Loire, le choix des éleveurs plutôt que des maraîchers (par exemple) ne tient pas au fait qu'ils seraient plus aptes à intégrer l'accompagnement collectif : c'est plutôt que cela correspond à l'activité majoritaire ; on a sélectionné ceux qui ont un intérêt pour le collectif et souhaitent prendre ce temps de réflexion. On est conscient que pour les agriculteurs accompagnés qui sont dans une situation d'urgence (revenu, menace du tribunal, organisation du travail, problème de santé...), le collectif n'est pas adapté. En tout cas, ces temps collectifs viennent en plus de l'accompagnement individuel, qui se poursuit en parallèle. L'accompagnement collectif n'est pas LA solution, c'est UNE solution de l'éventail.

ALB : Je me demande si on ne se « bride » pas un peu ; on serait probablement surpris de faire venir des gens qui a priori sont mal à l'aise avec le collectif mais qui pourraient s'y révéler ! Pour le groupe actuel en Auvergne, on a dit aux agriculteurs de venir se réunir ; d'eux-mêmes, ils auraient probablement eu des freins. Certains ont peur du jugement des autres, alors on a recadré d'emblée ; confidentialité, non-

jugement, respect de ce qui se fait ou ce qui se dit, ce sont les règles de la vie du groupe !

Quels sujets ne vous paraissent pas traitables en collectif ?

Pour nous, aucun sujet n'est tabou, tous les sujets peuvent être partagés en collectif, mais certaines périodes de la vie d'une personne peuvent ne pas rendre possible la participation à un groupe d'échanges.

Est-ce que vous pensez que l'accompagnement collectif a un avenir au sein de SP ?

MS : On pourra le dire quand on aura commencé avec notre groupe dans la Loire ! Idéalement ce serait bien de continuer à travailler en collectif mais on s'adaptera à la demande des agriculteurs accompagnés.

ALB : Il faut voir ce que ça donne sur la durée, comment les bénévoles se saisissent de tout ça, est-ce que ça les intéresse ou pas... Nous devons prendre le temps de l'expérimentation, en respectant les envies, l'appétence de chacun (bénévoles, accompagnés et salariés) pour aller dans cette direction.

MS : Quelques bénévoles disent justement que ce n'est pas notre travail d'amener les gens à changer leurs pratiques.

LF : Notre identité à SP étant l'accompagnement individuel, il est normal que les bénévoles s'interrogent sur l'accompagnement collectif... Mais ça amène du renouveau dans notre façon de travailler et c'est aussi le but de cette action. C'est-dynamisant de tester de nouvelles choses !

Propos recueillis par
Justine ARNAUD (SPRA) et Laure GAILLARD (SPEA)
Chargées des partenariats et de la communication

